

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°37 – 20 novembre 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

BLE TENDRE D'HIVER et ORGE d'HIVER

Stade majoritaire des céréales à paille : Stade de 2-3 feuilles à début tallage

Pucerons : Signalements en baisse. Risque modéré.

Cicadelles : Risque faible

Limaces : Signalements toujours en baisse

MAÏS

Ravageurs

Pyrales : Bilan des observations de fin de cycle et évaluation du risque « pyrales » pour l'année 2025. Mesures prophylactiques à mettre en œuvre pour réduire le risque sanitaire pour la campagne 2025

Fusarium graminearum : contexte de l'année 2024

COLZA

Stade : stade rosette majoritairement.

Altise : taux d'infestation larvaire faible à moyen. Evaluer l'infestation larvaire par la méthode Berlèse.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

 Parcelles observées cette semaine :

25 BTH, 17 OH, 29 Colza



Prévisions météo à 7 jours :

JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27
-2° / 3°	-4° / 2°	-1° / 11°	3° / 14°	10° / 16°	6° / 10°	4° / 9°
◀ 15 km/h	▶ 20 km/h 45 km/h	▲ 25 km/h 50 km/h	▲ 40 km/h 70 km/h	▲ 40 km/h 75 km/h	▶ 20 km/h	◀ 10 km/h

(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 13/11/2024 à 17h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27
0° / 3°	-1° / 3°	2° / 13°	7° / 17°	10° / 17°	7° / 10°	4° / 8°
▲ 15 km/h	▶ 25 km/h 45 km/h	▲ 25 km/h 45 km/h	▲ 30 km/h 50 km/h	▲ 30 km/h 50 km/h	▶ 20 km/h	◀ 10 km/h

(Source : Météo France, ville de Chaumont, 13/11/2024 à 17h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

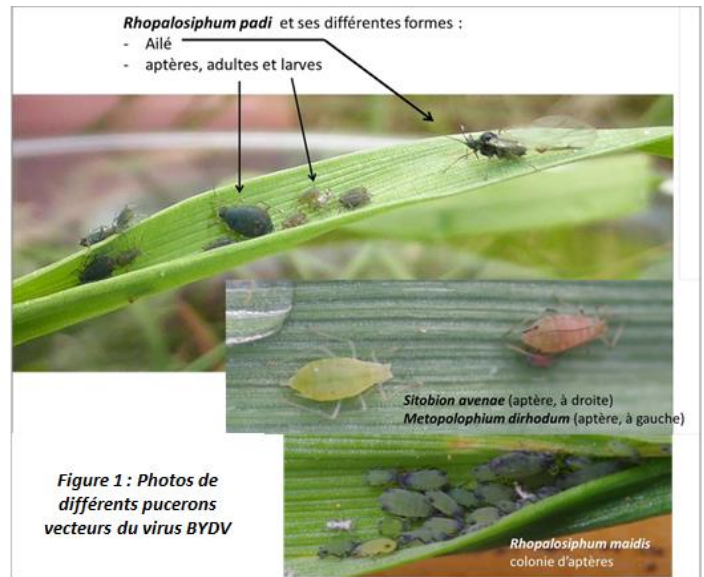


1 Stade des cultures

Cette semaine, 25 parcelles de blé tendre d'hiver et 17 parcelles d'orge d'hiver sont observées. 2 parcelles sont au stade 1 feuille (BBCH 11), 13 parcelles sont au stade 2 feuilles (BBCH 12), 13 parcelles sont au stade 3 feuilles (BBCH 13) et 12 parcelles sont au stade début tallage (BBCH 21-22). Une parcelle est au stade de sortie de la 1^{ère} feuille (BBCH 10) et une parcelle est au stade levée (BBCH 01).

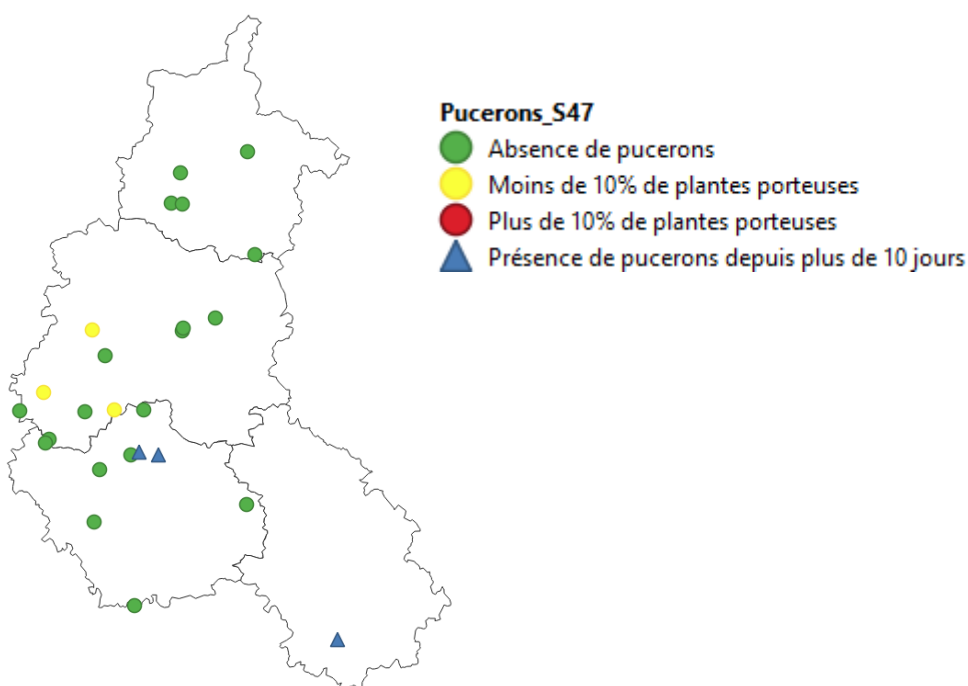
2 Réseau de surveillance des pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver et aussi longtemps que les conditions climatiques leur sont favorables : temps calme et ensoleillé.



a. Observations

Cette semaine, 6 parcelles sur 25 observées signalent la présence de pucerons.

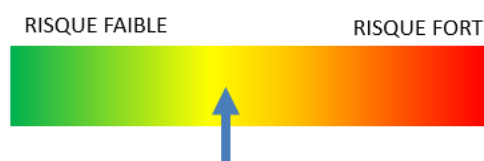


b. Seuil de risque

Le seuil de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

3 parcelles atteignent le seuil de risque. L'activité des pucerons est moindre. Les températures fraîches et la pluie pouvant limiter leur activité. **Le risque est modéré.**



d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix d'une variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.

Pour en savoir plus : Guide méthodes Alternatives et Prophylaxie Grand Est [CAP Pucerons](#)

3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible à partir d'un nombre de captures de plus de 30 individus.

a. Observations

Cette semaine, 8 pièges ont été relevés, signalant l'absence d'individus.

b. Seuil de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible à partir d'un nombre de capture de plus de 30 individus.

c. Analyse de risque

Le risque est toujours faible.



d. Gestion alternative du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil de risque, les pertes de rendement sont présentes.

Deux espèces de limaces peuvent se retrouver sur les parcelles, les limaces grises (les plus fréquentes) et les limaces noires. Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle :

- Attaques de limaces les années antérieures sur la parcelle
- Sol argileux, limoneux
- Sol motteux avec peu de travail du sol
- Végétation appétente pendant l'interculture
- Rotation courte avec un précédent colza
- ...



Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

➤ Pour observer :

- **Après la levée :** Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multipliez ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- **Avant le semis jusque tallage :** des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0.25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe de celles-ci.

a. Observations

➤ **Blé tendre d'hiver :**

- ❖ Sur les 18 parcelles observées, 5 présentent des morsures et aucune parcelle n'a atteint le seuil.

➤ **Orge d'hiver :**

- ❖ Sur les 12 parcelles observées, 4 présentent des morsures et une a atteint le seuil.

b. Seuil de risque

Après la levée, le seuil de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces**

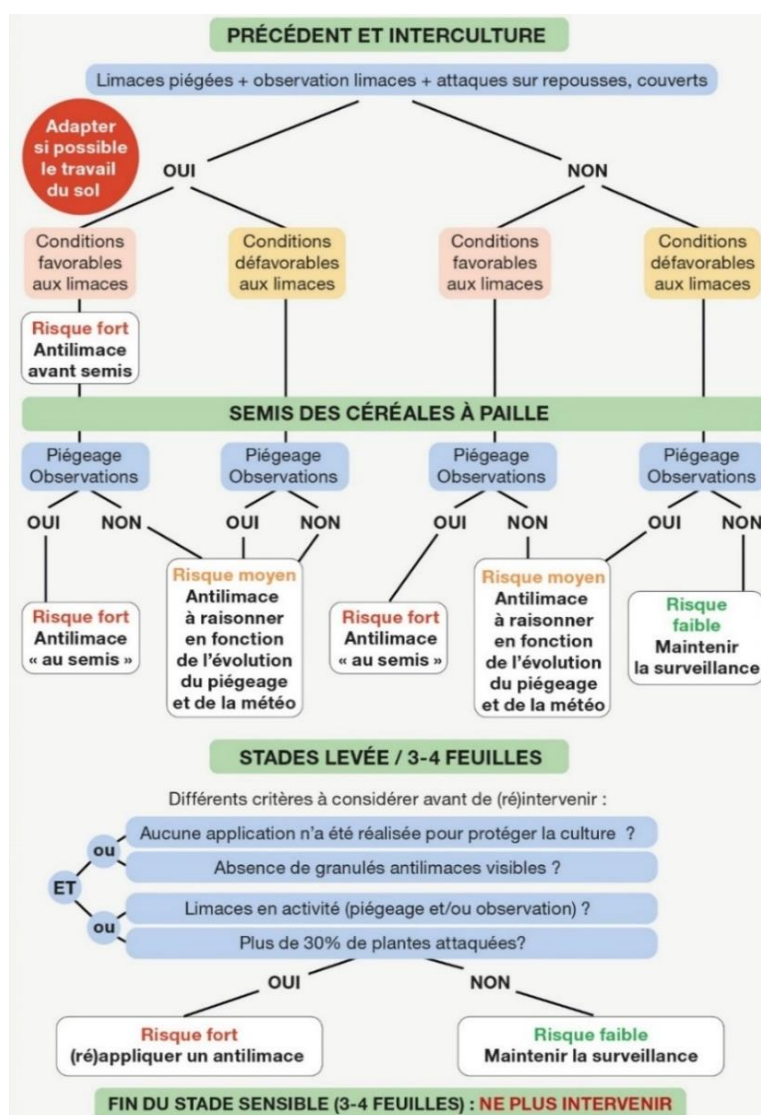
c. Analyse du risque

La pression semble toujours en baisse, le risque est faible à modéré.



d. Gestion alternative du risque

Réduire les risques grâce aux leviers agronomiques et bien observer les parcelles sensibles



La lutte agronomique se pratique pendant l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.

- L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite planter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



Il existe des produits de biocontrôle pour protéger les céréales contre les limaces. La liste à ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Pyrales

Cartographie du risque pyrale pour la campagne 2025 :

La gestion de la pyrale pour la culture de maïs peut en partie être réfléchi à l'aide de la cartographie du risque pyrale établi à partir du nombre de larves présentes dans les cannes de maïs juste avant la récolte. Il s'agit d'une évaluation prévisionnelle du risque de présence de l'insecte pour la campagne 2025, avant la mise en œuvre éventuelle de méthodes prophylactiques pendant l'automne/hiver.

Protocole d'observation :

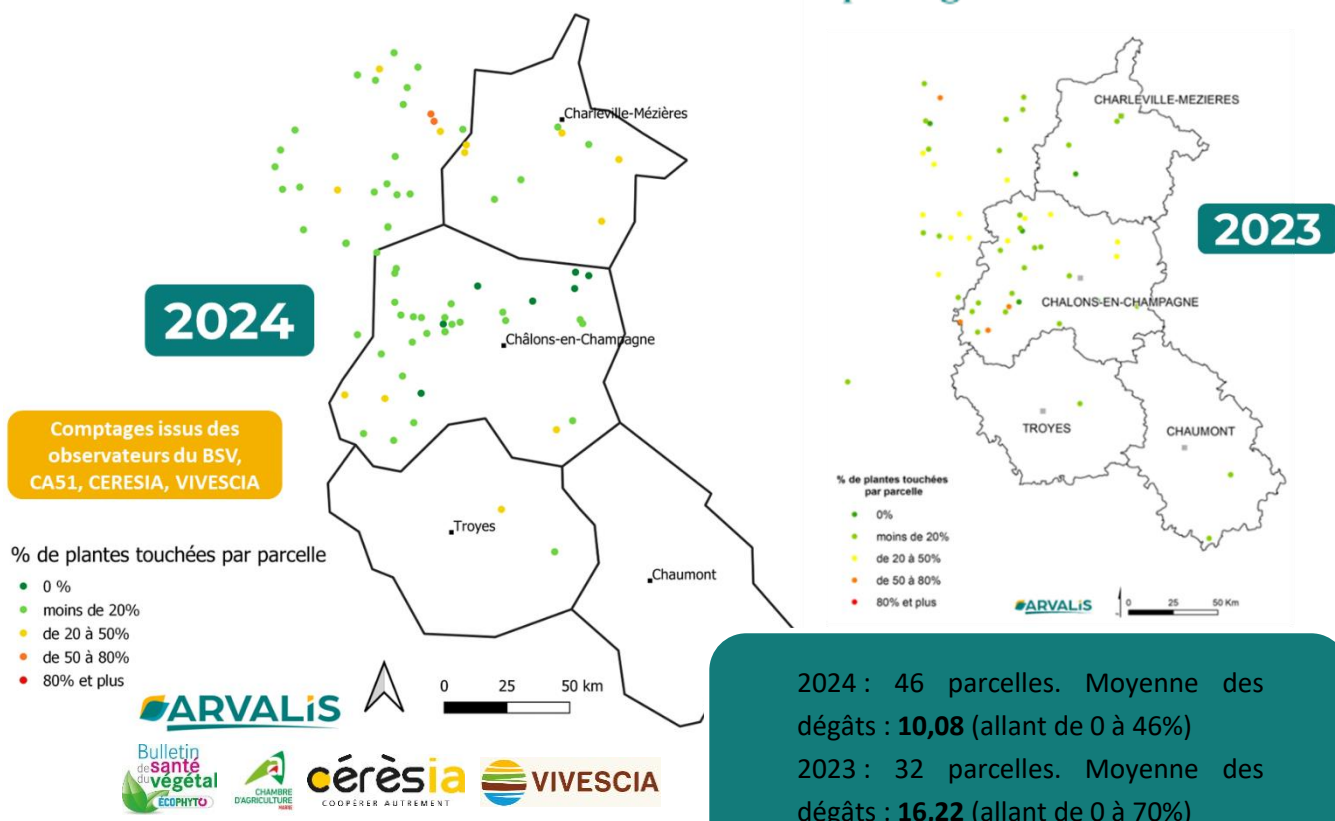
Juste avant la récolte des maïs, les observateurs font des comptages de plantes comportant un ou des symptôme(s) de présence de pyrale. Ces symptômes peuvent être une casse de la tige, la présence de sciure à l'aisselle d'une feuille ou sur l'épi, une perforation à l'extrémité de l'épi ou dans la tige....

Le pourcentage de plantes présentant un symptôme est ensuite converti en nombre de larves de pyrale par plante.

Cartes Pyrales - automne 2024

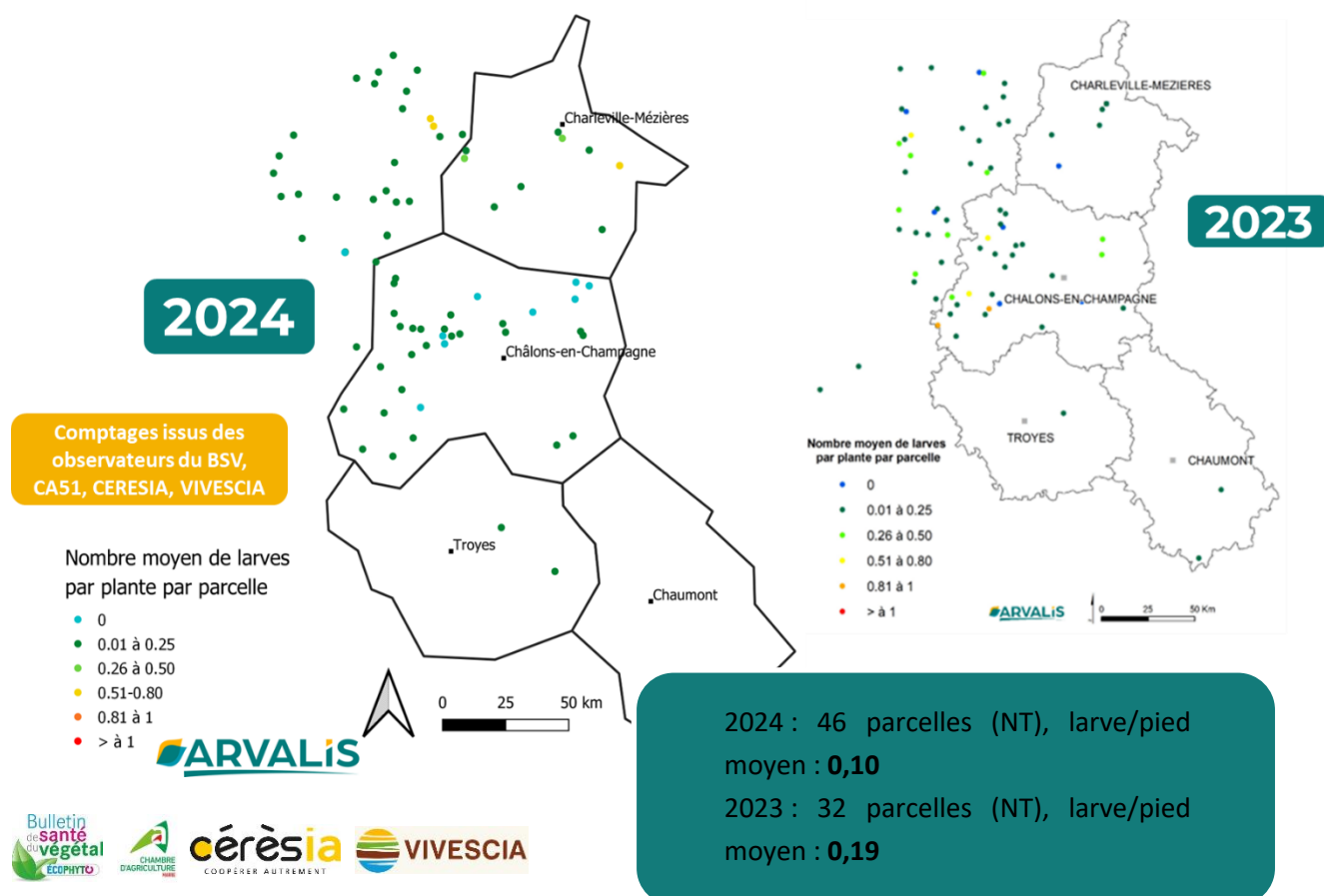
La carte ci-après présente le pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en situation NON PROTEGEE. Sur l'ensemble des comptages réalisés en parcelles non protégées (46 parcelles), la moyenne des dégâts est de 10,08% (allant de 0 à 46%) pour la région Champagne-Ardenne.

% de pieds de maïs touchés par la pyrale en veille de récolte en situation non protégée



La 2^{ème} carte ci-après présente la population larvaire à l'automne 2024 exprimée en nombre moyen de larves par plante par parcelle. Plus la population larvaire est importante, plus le risque de présence de pyrales en 2025 est élevé pour les maïs de la parcelle observée et les parcelles voisines, sans préjuger des méthodes prophylactiques qui auraient pu être mises en œuvre durant cet automne/hiver comme le broyage fin des cannes et des bas de tiges de maïs et/ou le labour.

Population larvaire de pyrale de maïs en veille de récolte, toutes situations de contrôle confondues



L'analyse des données montre un niveau de la population larvaire dans les parcelles non protégées plus faible par rapport à l'automne 2023 pour toute la région.

Le nombre moyen de larves par pied sur les parcelles NON PROTEGEES est de 0,10 (46 parcelles) contre 0,19 (32 parcelles) l'année dernière.

Rappel des zones de risque pyrale pour la Champagne-Ardenne

Les zones à « risque élevé » sont celles où l'on a observé avant la récolte 2024, des populations larvaires **supérieures à 0.8** larve par pied en moyenne. Cette année, aucune des 46 parcelles de ce réseau ne dépasse le seuil.

Si les comptages larvaires se situent entre **0.5 à 0.8 larve par pied**, les parcelles en maïs en 2024 proches du comptage sont en zone à risque moyen. C'est le cas de la parcelle située à **Villers-Devant-Mouzon (08)** avec un nombre de larves par plante de 0,55.

En dessous d'un comptage à 0.5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2025 dans cette zone, est jugé plus faible. C'est le cas de toutes les autres parcelles du réseau cette année.

Les captures de pyrales ont été modérées tout au long de la campagne et le nombre de larves par plante à la récolte est faible. Cependant, en dehors des parcelles observées dans le cadre du BSV, les dégâts de pyrales provoquant des casses de tiges sont fréquemment signalés. Ces dégâts peuvent être accentués par les biomasses importantes observées cette année et des tiges de maïs parfois fines. Les dates de récoltes tardives et des conditions météorologiques (épisodes venteux et pluviométrie) sont également favorables à l'expression de ces symptômes cette année.

Sur le réseau de pièges suivis, le pic de vol a eu lieu au cours de la semaine 29 (semaine du 17/07) avec en moyenne 3,78 papillons de pyrales piégés par pièges actifs. Le risque à priori pour la campagne 2025 reste faible. Le nombre moyen de larve par pied sur les parcelles non protégées est de 0.10 cette année contre 0.19 l'année dernière, ce qui reste un niveau bas.

Mesures prophylactiques :

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80% (selon la qualité du broyage et le climat hivernal) ; d'autant plus si l'on a opté pour la coupe haute en maïs fourrage. Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Cependant, pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Certaines années, cela contribue à la diminution de population de pyrales. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.

Fusarium graminearum

Compte tenu des conditions climatiques de l'été/automne 2024, on s'intéresse au champignon *Fusarium graminearum* qui est susceptible de produire des mycotoxines quand il colonise les épis de maïs grain. Plus l'intensité des symptômes est forte, plus le niveau de contamination en déoxynivalénol (DON) est élevé. Notons que le niveau de DON dans le grain est réglementé en nutrition humaine, et fait également l'objet d'une recommandation en nutrition animale.

A partir de la floraison, le risque de contamination augmente avec l'humidité ambiante. Le maïs est particulièrement sensible à la fusariose de l'épi au stade « floraison femelle » : *F. graminearum* pénètre dans les épis via les soies. Compte tenu des précipitations régulières et abondantes dans les jours/semaines suivant la floraison, les conditions ont été favorables au développement du champignon cette année.



Les insectes foreurs (notamment la pyrale) augmentent le risque de contamination en DON car les dommages qu'ils causent sur les épis créent des voies d'entrée pour le champignon, favorisant ainsi sa propagation. Les parcelles les plus touchées sont par conséquent les plus à risque. Le risque augmente en cas de variété sensible.

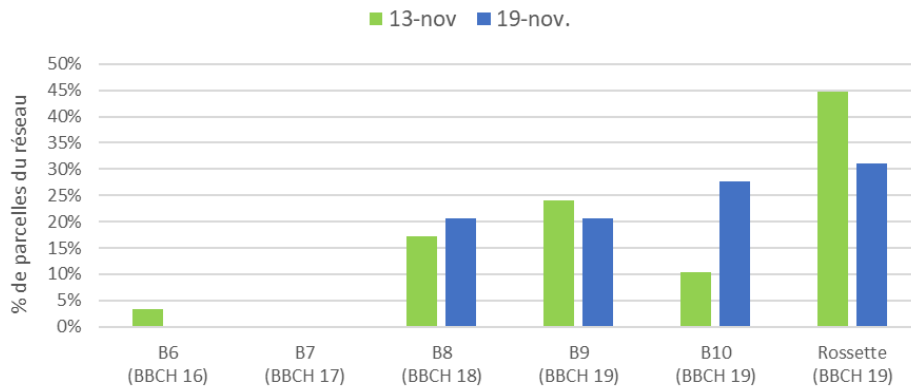
A ce jour, le seul levier est la date de récolte, car la dégradation de la qualité s'accélère sur les récoltes tardives (récolte considérée tardive au-delà du 1^{er} novembre dans notre secteur). Au vu de la période et des conditions actuelles, aucun gain n'est à attendre sur la perte en humidité des grains : après le 15 novembre, on gagne en moyenne 2-3 degrés par jours, lorsqu'il en faut minimum 25-30 pour perdre un point d'humidité entre H40-H30% du grain.



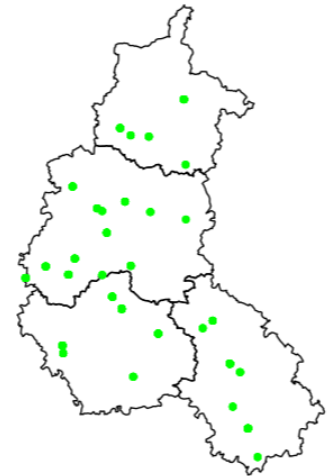
1 Stades phénologiques

29 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades vont du stade 8 feuilles (BBCH 18) au stade rosette (BBCH19). Les parcelles présentent de belle biomasse en général.

Evolution des stades du colza



Localisation des parcelles



2 Grosses altises (Psylliodes chrysocephala)

Une description **des larves de grosses altises** est faite dans le [BSV n°33](#).

a. Observations

Sur ces 2 dernières semaines, les premiers résultats de Berlèse indiquent des niveaux d'infestation faible à modéré. Les infestations vont de 0 à 2.2 larves/plante pour une moyenne à moins de 1 larve/plante pour le réseau BSV.

Commune	Département	Nbre de larves/plante
SAPOGNE-ET-FEUCHÈRES	8	0
SAULCES-CHAMPENOISES	8	0
TAIZY	8	0.5
CONFLANS-SUR-SEINE	51	0
WARGEMOULIN-HURLUS	51	0.5
BLANCS-COTEAUX	51	0.5
BROUSSY-LE-GRAND	51	0.3
GAYE	51	1.2
BRUGNY-VAUDANCOURT	51	1.7
SOUDÉ	51	1.75
LA NOUE	51	2
SAINT-BON	51	2
AVENAY-VAL-D'OR	51	2.2
FAUX-VILLECERF	10	0.3
BRIENNE-LA-VIEILLE	10	0.5
BOURGUIGNONS	10	1
SEMOINE	10	2
TREIX	52	0.2
LEFFONDS	52	0.4
BOLOGNE	52	1
NOIDANT-LE-ROCHEUX	52	1.25
DOMMARTIN-LE-SAINT-PÈRE	52	1.3
VILLIERS-LE-SEC	52	1.5

b. Seuil indicatif de risque

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.

Le risque est fort lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.

Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc) qui va caractériser le risque.

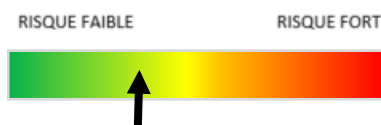
La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

La présence de larves est hétérogène d'une parcelle à une autre. Pour les tests Berlèse effectués sur le réseau BSV, les infestations sont pour l'instant faible à modéré. Hors réseau, des parcelles présentent des infestations parfois plus importantes (jusqu'à 13 larves/plante).

Pour les parcelles de colza qui présentent de belles biomasses, le risque est pour l'instant faible à modéré. Il peut être plus important pour les parcelles où la biomasse des plantes est plus faible.



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance. Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

d. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

Contre les larves, les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Mariama CORBEL - mariama.corbel@grandest.chambagri.fr